DE

L'HYPNOTISME

PAR

L'Abbé Elie BLANC

Chanoine honoraire de Valence

Professeur de Philosophie aux Facultés Catholiques de Lyon

(Extrait de la Controverse et le Contemporain).





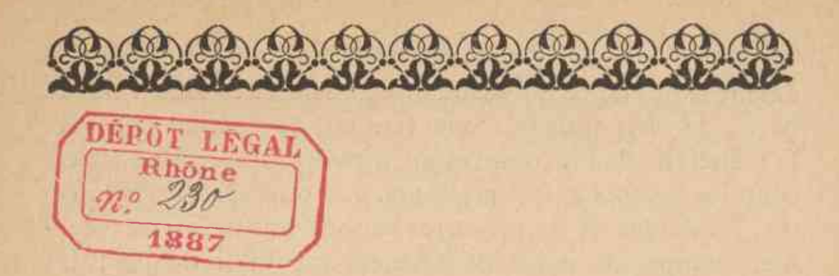
LYON

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE VITTE & PERRUSSEL

Imprimeurs de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon.

30, rue Condé, et place Bellecour, 3 et 5

1887



DE L'HYPNOTISME

L'esprit humain est ainsi fait que l'inconnu provoque toujours sa curiosité, et si à l'inconnu se joint le mystérieux, le divin ou le surhumain, alors le désir de le pénétrer s'augmente de l'espoir de surprendre quelques secrets du monde invisible où nous sommes plongés et de la vie future qui nous attend. Enfermés dans un coin obscur de l'espace et du temps, et ne sachant le tout de rien, nous voudrions posséder l'infini, qui nous manque, ou tout au moins nous comprendre nous-mêmes, et notre curiosité s'allume d'autant mieux qu'elle est moins satisfaite.

Cette passion insatiable de l'âme humaine pour l'inconnu et le mystérieux a engendré toutes les sciences, car la science n'est que la victoire sur l'inconnu ; elle a engendré aussi toutes les erreurs, toutes les superstitions. S'affranchir de celles-ci par la science et la religion véritable, c'est le premier devoir de l'esprit humain, celui qui comprend tous les autres. Dissiper les vaines illusions, ne s'arrêter qu'aux réalités, et, si elles se dérobent à nos étreintes, suspendre notre jugement, savoir douter, mais garder la foi, et d'autant mieux que la science est plus insuffisante : voilà le grand devoir de l'esprit en face des problèmes de la vie présente et des énigmes de l'avenir.



Nous voudrions ici préciser cette attitude que le chrétien doit garder devant une question difficile et périlleuse, qui

émeut le public et en scandalise plusieurs : nous voulons parler de l'hypnotisme. Sous ce nom, devenu si à la mode, la recherche de l'inconnu et du mystère a passionné tout à coup les savants et les ignorants. Les ouvrages, les mémoires, les études de toutes sortes se sont multipliés ces derniers temps au point de former une bibliothèque ; les feuilles publiques, des revues savantes et qui font profession de science rigoureusement expérimentale, ont publié des articles qui n'eussent rencontré naguère que le dédain (1); l'hypnotisme sous toutes ses formes, avec tous ses phénomènes, a été observé, décrit, analysé, ses pratiques ont été réputées scientifiques ; les Académies elles-mêmes se sont émues et ont pris déjà plus d'une fois une part active aux débats (2). Notre intention n'est pas ici de décrire ce mouvement ni de raconter les antécédents de l'hypnotisme : ces renseignements d'ailleurs se lisent partout (3). Notre dessein est plus général, et tel que le comporte une étude avant tout philosophique. Le voici tout entier :

Après nous être rendu compte de l'étendue et de la gravité de la question débattue, nous ferons appel aux principes scientifiques dont il faut s'éclairer pour la résoudre, ou du moins pour savoir douter. Car il n'est rien de plus savant que le doute, quand la certitude fait défaut ; or elle nous manquera souvent. En troisième lieu, nous soumettrons à un examen rapide quelques-uns des phénomènes les plus singuliers, choisis parmi les plus récents et les mieux constatés.

(1) Voir notamment les articles nombreux publiés depuis quelque temps dans la *Revue philosophique*.

(2) Voir une communication importante de M. Liégeois à l'Académie des sciences morales et politiques, sur la suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel. (*Séances et travaux de l'Acad.*, juillet-août 1884.) A la suite de cette communication, des observations furent présentées par MM. Franck, Desjardins, Janet.

(3) Cette revue elle-même a publié déjà un premier article important sur l'histoire et les antécédents de l'hypnotisme, dû à la plume de M. le Dr Guermonprez, et que nos lecteurs sans doute n'ont pas oublié. (Sept. 1886.) L'étude présente peut en être considérée comme la continuation.

Nos conclusions pratiques se dégageront ensuite d'elles-mêmes. Donc, la *question*, les *principes* et l'examen des *faits* : voilà le partage de cette étude.

I

La question est très complexe : elle résume toutes celles qui ont été agitées sur la nature de l'homme, sur les états extraordinaires de l'âme et ses rapports avec l'invisible. On le verra bien vite, quels qu'aient été les efforts de nos savants pour circonscrire la question de l'hypnotisme, elle s'est agrandie démesurément, elle déborde sur les questions voisines, elle remplit la philosophie et la religion, elle entraîne nos positivistes eux-mêmes, et le jour peut-être n'est pas loin où ils seront contraints de soulever, malgré leurs protestations antérieures, toutes les questions de métaphysique, particulièrement celles de l'immortalité de l'âme, de la possibilité du miracle et de la révélation. Entre la science matérialiste, absolument incrédule, et le spiritisme superstitieux, une transition se prépare, l'évolution les rapproche, elle tend à les confondre, le trait d'union est déjà visible. Pressés par les faits, les positivistes de bonne foi commencent à soupçonner que le mécanisme et la matière ne suffisent plus à expliquer les phénomènes; s'ils veulent échapper à un spiritisme mensonger et extravagant, il faudra bien qu'ils se réfugient dans le spiritualisme chrétien, dans le bon sens de la foi catholique.

Il est intéressant de voir comment l'étude des phénomènes et des lois les ramène progressivement et malgré eux devant les problèmes supérieurs qu'ils avaient méprisés, et relégués parmi les chimères et les préoccupations puériles des peuples au berceau.

Quoi de plus simple, ou du moins quoi de mieux délimité en apparence que la question de l'hypnotisme ? quoi de plus étranger à la religion et à la métaphysique ? *Hypnotisme* vient du grec ὕπνος, *sommeil*, et il désigne la science expérimentale d'un certain sommeil nerveux, plus ou moins lucide. Mais la question du sommeil et des rêves est préci-

sément l'une des plus épineuses, des plus ardues. Elle a mis à la torture le génie d'Aristote et de tous les philosophes. Tous, pour ainsi dire, se sont exercés sur ce sujet, aussi intarissable que difficile. Et comment en serait-il autrement ?

Rien n'est plus commun et plus mystérieux à la fois que le sommeil. Chaque jour, après un travail qui a épuisé nos forces ou ralenti notre activité, une langueur secrète envahit tous nos membres fatigués, nos paupières se ferment et nous perdons conscience de nous-mêmes dans un doux repos. Le temps pour nous suspend sa marche, et, si le sommeil est sans trouble, l'instant où l'on s'endort paraît se continuer avec celui du réveil. L'enfant joyeux qui ouvre les yeux aux premiers rayons du jour croit entendre la voix de sa mère, qui le berçait hier en chantant ; il n'a pas compté les longues heures de la nuit ; elle a été pour lui sans ténèbres et sans terreurs. Heureux celui qui, à son exemple, dort sans souci et sans remords, et dont le sommeil n'est pas traversé par des songes effrayants ou des souvenirs amers ! Le réveil est alors plein de charmes : c'est une seconde naissance, c'est une résurrection. Plus heureux encore peut-être est celui qui a fait des rêves de bonheur. Si la réalité impitoyable le poursuit tout le long du jour, du moins il lui échappe en se jetant dans les bras d'un sommeil réparateur. L'exilé revoit la patrie et les absents ; l'orphelin retrouve sa mère, qui lui parle, et il en verse au réveil de douces larmes. Qui d'entre nous n'a pas conversé en songe avec ses chers défunts et joui d'un bonheur aussi innocent qu'il est imaginaire ? Beaux songes, rêves d'or, trop tôt dissipés, qui nous les rendra et en fera des réalités permanentes !

Ah ! ne soyons pas étonnés que tous les peuples aient cru facilement aux songes. Aujourd'hui encore, après des siècles de science et de critique, on serait bien téméraire de tout nier. Il y a une seconde vie, pour ainsi dire, dont le sommeil nous ouvre chaque jour les portes : elle tient à la fois de la vie présente et de la vie purement spirituelle. Dans cet état ineffable où nous plonge la nature, il semble

que nous soyons mieux accessibles à certains sentiments, à certaines vérités. Le sommeil qui ferme les yeux du corps semble ouvrir ceux de l'âme sur un monde caché ou lointain. Que de pressentiments, que de vues sur l'avenir se sont réalisés ! Tous les peuples anciens ont regardé certains songes comme divins. Ce qui est certain, c'est que Dieu et les anges ont communiqué souvent avec l'homme par le moyen des songes. Sans doute, le rêve n'est qu'un jeu de l'imagination et de la nature ; mais ses éléments capricieux peuvent être ordonnés par des forces intelligentes et exprimer la vérité. Aussi ne soyons pas étonnés des songes prophétiques ni des autres visions révélatrices dont parlent les Ecritures (1).

Le rêve, ou plutôt le songe, est donc doublement mystérieux : en lui-même, et par les desseins supérieurs auxquels il peut servir.

Mais le rêve implique souvent d'autres phénomènes dont on ne peut le séparer quand on l'étudie au point de vue psychologique : nous voulons parler d'abord des hallucinations et des phénomènes de somnambulisme.

Tout le monde sait ce qu'on entend par hallucinations. Sous le coup d'une émotion trop forte, ou trop prolongée, l'imagination s'enflamme et se dérègle, elle trouble les organes et crée son objet au lieu de le percevoir ; elle se substitue, en quelque sorte, aux sens extérieurs, et l'on croit voit au dehors, et l'on croit entendre ce qui n'est qu'un songe. Les faits rapportés sont des plus étonnants. L'halluciné s'entoure de vains fantômes ou même de spectres effrayants ; le plus souvent il reconnaît son erreur, mais sans parvenir à dissiper ses illusions, et l'on a vu des malheureux conduits au tombeau par cette maladie impitoyable de leur imagination. L'hallucination est comme le rêve d'une personne éveillée. Or, elle joue le plus grand rôle dans la plupart des phénomènes de l'hypnotisme.

(1) Qu'il nous suffise de rappeler ici les songes prophétiques du premier Joseph, ceux du prophète Daniel et les avertissements célestes donnés à l'époux de Marie.

Il en-est de même du somnambulisme, qui souvent n'est qu'une forme du sommeil naturel. En proie à je ne sais quelle agitation inconsciente, le somnambule se lève et se dirige sans hésitation au milieu des ténèbres; il évite les obstacles, il marche d'un pas assuré au bord des précipices; ou bien il vaque comme pendant le jour à ses occupations habituelles, il travaille, il compose, il écrit, et non sans inspiration, ce qui démontre très bien que plusieurs des sens du somnambule restent en éveil et sont d'autant plus subtils que les autres sont mieux endormis. Les phénomènes du somnambulisme hypnotique sont plus merveilleux encore.

Nous devons ici, pour n'être pas incomplet, grouper toutes les autres notions si variées qui se rattachent à l'hypnotisme et à l'hypnose.

Par l'hypnose, il faut entendre un certain sommeil nerveux obtenu par des moyens artificiels et susceptible de diverses formes. L'hypnose, disons-nous, est un sommeil, bien différent, sans doute, au moins le plus souvent, du sommeil naturel et réparateur dont nous parlions tout à l'heure; mais enfin c'est un sommeil, et, pour en juger scientifiquement, il ne faut rien ignorer du sommeil naturel et de ses principaux phénomènes, parmi lesquels le rêve. Ce qui distingue d'abord l'hypnose, c'est la manière dont elle est produite : ce n'est pas à la suite d'une fatigue normale et à intervalles réguliers, mais plutôt à la suite de quelque maladie, et par des procédés plus ou moins méthodiques. Tous les sujets ne sont pas également hypnotisables; la plupart des personnes saines de corps et d'esprit résistent à l'hypnose ou n'éprouvent qu'une légère somniation. Mais il y a des sujets nerveux particulièrement hypnotisables; certaines maladies prédisposent étonnamment à l'hypnose, comme on le sait par les expériences de la Salpêtrière. Si un sujet est déjà prédisposé, si on le dresse en outre par des exercices fréquents, son impressionnabilité devient surprenante. Telle personne nerveuse qui ne pourra être endormie une première fois qu'à la suite de nombreuses passes, ou après avoir fixé pendant longtemps

un objet brillant (1), sera plongée en un clin d'œil dans le sommeil hypnotique. Il suffira d'un geste, d'un jet de lumière intense, d'un coup de tam-tam ; moins encore, il suffira que l'hypnotiseur prenne le regard de la malade ou même qu'il entre dans la chambre où elle se trouve. Et notons qu'elle se réveillera alors avec la même facilité; il suffira de souffler légèrement sur les yeux ou sur la face. On trouvera peut-être qu'il n'y a guère de proportion entre ces procédés et ces effets. Nous en convenons ; mais nous devons nous borner ici à rappeler des faits certains, fréquents, qu'il faut connaître pour étudier la question.

Ce qu'il importe ensuite de signaler, ce sont les principales formes de l'hypnose. De même que le sommeil naturel a des degrés, depuis le sommeil le plus tranquille jusqu'au sommeil le plus agité, le plus rempli de rêves bizarres, de cauchemars, et même d'exercices somnambuliques, ainsi en est-il de l'hypnose. Ses formes sont infinies, et le passage de l'une à l'autre est souvent insensible. Cependant M. Charcot a cru pouvoir en déterminer trois : la léthargie, la catalepsie et le somnambulisme hypnotique.

Dans la léthargie, tous les sens paraissent endormis, le sommeil est profond, les membres sont inertes et retombent si on les soulève. Cet état peut se combiner avec le suivant, de manière que la moitié du corps soit plongée en léthargie et l'autre en catalepsie.

Dans celle-ci, un ou plusieurs sens sont éveillés et plus ou moins excités; l'excitabilité neuro-musculaire est extrême : c'est à ce point que la malade se raidit comme une barre de fer et se soutient horizontalement, en appuyant seulement les pieds et la tête sur les dossiers de deux chaises. Ce qui caractérise encore la catalepsie, c'est la faculté de retenir toutes les attitudes et aussi d'exprimer par les

(1) Nous ne décrirons pas ici les divers procédés d'hypnotisation : ils sont généralement connus et d'ailleurs suffisamment expliqués dans le premier article sur l'hypnotisme qui a été publié par la *Revue*. Qu'il nous suffise de rappeler les passes magnétiques, plus ou moins imitées de Mesmer, le tête-à-tête et la fixation du regard, le serrement des mains, la compression des pouces.

traits du visage tous les sentiments qui leur correspondent. On élève le bras droit de la cataleptique, et ce bras demeure étendu sans fatigue, sans tremblement, sans accélération du pouls, pendant plus d'un quart d'heure, alors que l'homme le plus fort ne pourrait soutenir la même épreuve. On fait prendre ainsi au sujet toutes les attitudes les plus tragiques : celles du commandement, de la prière, de la menace, de la crainte, du désespoir; il est changé en statue vivante, expressive, il est souple sous la main comme la cire, et immobile comme le marbre quand on l'a touché.

Ce n'est pas tout encore. Ici la catalepsie, selon quelques-uns, devient du somnambulisme. D'ailleurs, pourquoi séparer à ce point ces trois états, comme le fait M. Charcot, le chef de l'école de la Salpêtrière ? M. Bernheim, au contraire, et les expérimentateurs de Nancy expliquent tout par la suggestion : celle-ci se confondrait donc avec l'hypnotisme. Ce qui est certain, c'est qu'on peut suggérer à l'hypnotique, cataleptique ou somnambule, tous les sentiments, en lui donnant les attitudes correspondantes. On agenouille la malade et elle prie; on lui ferme le poing et elle cherche à frapper, elle manifeste tous les sentiments de la colère ; on lui ouvre la main en la rapprochant du visage et elle envoie des salutations ou autres signes d'amitié ; le geste de la main gauche peut même contredire celui de la main droite : il suffit de fermer une main et d'ouvrir l'autre.

On suggère aussi des mouvements systématiques ou des séries de mouvements. On donne un parapluie à l'hypnotique, et elle l'ouvre comme pour se garantir de la pluie ; on la met en présence d'un lavabo et d'une boule de savon, et elle se lave les mains indéfiniment ; on lui donne un tricot ou quelque autre ouvrage d'aiguille, et elle le continue automatiquement.

On peut suggérer encore au sujet toutes les impressions, toutes les hallucinations. On lui dit : « Vous êtes de verre » ; et il craint de se casser. — « Vous êtes de sucre » ; et il craint de se fondre, ou bien il suce l'extrémité de ses doigts. — « Vous êtes une lampe » ; et il cherche à s'allu-

mer. De là mille scènes amusantes. On lui dit qu'il fait froid, et il grelotte de froid, il se charge de vêtements; on lui dit qu'il fait chaud, et il étouffe de chaleur; on lui dit qu'il souffre vivement, et il se tord de douleur; on lui dit qu'on va lui couper le bras, et sa frayeur est telle qu'elle a failli produire des accidents mortels. Enfin, on lui dit qu'il est paralysé du bras droit, et il le paraît en effet; on le réveille et la paralysie demeure, elle n'est pas purement imaginaire; on a eu le courage de laisser persister ainsi une paralysie pendant vingt-quatre heures, et on a eu ensuite assez de peine à la dissiper.

Mais voici des suggestions bien autrement étonnantes et non moins certaines que les précédentes. On suggère verbalement à l'hypnotique d'accomplir tel acte, à tel moment fixé, dix minutes, deux heures ou plusieurs jours après son réveil, et l'hypnotique accomplit de point en point l'acte prescrit. Or, il faut remarquer que le sujet, une fois réveillé, ne se souvient plus de l'acte commandé, ni même du commandement, il ne songe à rien; les minutes se passent, les heures, les jours, sans qu'il les compte, ou du moins sans qu'il ait conscience de les compter; et cependant, au jour, à l'heure ou à la minute fixée d'avance, il exécute fidèlement l'acte déterminé. L'exécute-t-il à l'état de veille ou à l'état hypnotique? Les experts en doutent, car l'hypnose, chez les hypnotiques de profession, est quelquefois fort difficile à distinguer de l'état de veille : une certaine attitude contrainte, automatique, mais légèrement accentuée, est à peu près dans certains cas le seul diagnostic. A part ce caractère, le sujet se comporte extérieurement comme une personne éveillée.

Chose des plus remarquables encore : en rentrant dans l'hypnose, le sujet retrouve le souvenir de ce qu'il avait accompli ou de ce qu'on lui avait suggéré dans cet état; mais il perd ce souvenir en repassant à l'état normal. A moins cependant qu'on ne le mette sur la voie ou qu'on ne le réveille au moment même où s'accomplissent les actes dont il s'agit. Alors il fait preuve d'une mémoire étonnante; il se rappelle toute la série des actes

qui se sont enchaînés et dont il tient enfin le premier anneau.

De toutes ces expériences et de plusieurs autres maintes fois répétées, il résulte qu'il y a pour ainsi dire dans l'hypnotique deux *moi :* l'un qui agit dans l'hypnose, et l'autre, à l'état de veille. Ces deux moi s'ignorent le plus souvent l'un l'autre, bien qu'ils puissent agir quelquefois simultanément ; l'un de ces moi paraît même inconscient.— Exemple. On dit à un sujet convenablement exercé d'écrire une lettre à telle personne, pendant qu'il continue de converser : sa main droite trace des lignes fort régulières et fort sensées, pendant que l'esprit est tout entier à la conversation et s'étonne ensuite à la lecture de la lettre. Ajoutons que l'écriture, tout en restant l'écriture de la personne, revêt un caractère automatique, elle est allongée et ressemble à l'écriture des *médiums*.

Ceux-ci nous font songer au magnétisme et au spiritisme, et, en effet, les suggestions hypnotiques paraissent se continuer avec ces pratiques. Ce moi que l'hypnotique ne connaît pas et qui agit en lui à son insu ou malgré lui, et qui le possède, pour ainsi dire, n'est-ce pas l'esprit supposé par les spirites ? Certains hypnotiseurs en ont fait eux-mêmes la remarque. Il est vrai qu'en expliquant le spiritisme par l'hypnotisme, on espère tout expliquer par des lois naturelles. Mais voici d'autres phénomènes purement hypnotiques, qui mettent les expérimentateurs sur les dents. Il s'agit de la suggestion mentale, et surtout de la suggestion à distance.

La suggestion mentale se fait par une simple pensée, sans aucune parole, sans aucun geste, sans aucun signe extérieur. L'hypnotiseur concentre seulement sa pensée sur l'action que le sujet doit accomplir, et, après quelques minutes, il est obéi. On a d'abord nié la suggestion mentale ; mais aujourd'hui les exemples en sont si nombreux, elle est si bien constatée par des expérimentateurs qui se sont garantis contre toute erreur d'observation, qu'il paraît nécessaire de l'expliquer ou d'avouer son ignorance. Supposera-t-on un certain fluide magnétique qui va d'un

corps à l'autre et permet aux âmes de communiquer à distance? Vaut-il mieux supposer des esprits, dont plusieurs trompent les hommes, empiètent sur leur liberté et les enchaînent? Les hypnotiseurs ne peuvent plus se refuser à ces sortes de questions; c'est en vain qu'ils ont essayé de se cantonner dans la physiologie. On peut mesurer déjà tout le chemin parcouru. Le sommeil, le rêve, les états extraordinaires de l'âme, les extases, la suggestion, l'obsession même et la possession, toutes les questions les plus difficiles ont été soulevées; par certains côtés, l'hypnotisme confine au spiritisme, à la magie, à la superstition; son domaine, vaste et indécis, est certainement naturel sur bien des points, mais, sur d'autres, il paraît empiéter sur la mystique.

Quoi qu'il en soit, et sans nous prononcer trop tôt, constatons ici la gravité de la question. La religion, les mœurs, la responsabilité et la dignité humaine, tout se trouve engagé. Que devient la liberté, si un opérateur peut posséder les âmes, les soumettre à sa volonté et leur suggérer des actes criminels? Il résulte des expériences les plus certaines que l'hypnotisé qui agit en vertu d'une suggestion n'est pas libre, ou que sa liberté est grandement diminuée. Au moment marqué, il est comme obsédé par une idée fixe, celle d'accomplir l'acte prescrit, et il l'accomplit en effet avec une résolution, un sang-froid, une adresse et une précision incroyables. On est épouvanté en songeant à quels crimes l'hypnotisme peut exposer, et dans quelles difficultés inextricables il peut jeter les juges les plus exercés. Si le malheureux qui accomplit un crime sous l'influence d'une suggestion n'est pas libre, on ne peut le punir. Mais comment constater qu'il a agi sous cette influence? D'ailleurs, s'il s'y est volontairement soumis, il est doublement coupable, au lieu d'être innocent. Les médecins de la Salpêtrière nous avouent que, parmi leurs malades, il en est qui se font suggérer des actes qu'elles n'osent pas accomplir à l'état normal. Ici le fait de la suggestion ne fait qu'aggraver la faute ou le crime. Et là ne se bornent pas les difficultés judiciaires qui peuvent naître de la suggestion hypnotique. On pourra suggérer à un témoin de voir, d'entendre

ce qu'il ne voit pas réellement, ce qu'il n'entend pas, de déposer à faux et avec une parfaite assurance, etc., etc. On le voit par ces quelques exemples : la liberté, la justice, la morale, l'ordre public ont tout à craindre de la propagation des pratiques de l'hypnotisme. Il n'est donc plus permis de passer devant cette question en haussant les épaules ; il faut la regarder en face et la résoudre, ou du moins préparer sa solution. C'est ce que nous allons essayer de faire en rappelant les grands principes dont il faut s'éclairer à cet effet.

II

Les premiers sont empruntés à la théologie. Cette noble science a le droit d'évoquer à elle toutes les questions directement ou indirectement, car Dieu et la religion ne sont étrangers à rien. On ne saurait lui soustraire en particulier, sans s'exposer aux plus graves erreurs, les questions psychologiques et les questions sociales, celles qui touchent à la nature de l'homme, à la dignité humaine et à l'ordre moral.

Or, que nous apprend ici la théologie, cette science mère et protectrice de toutes les autres, cette gardienne des mœurs et des âmes créées à l'image de Dieu ? Elle nous apprend, avec toute l'autorité qui s'attache à ses enseignements les plus certains, que le monde visible au milieu duquel nous vivons n'est qu'une partie minime de la réalité des choses, et que la vie présente n'est qu'un instant en comparaison de la vie future. Dieu a créé le visible et l'invisible, « *visibilia et invisibilia* », les esprits et les corps, et l'âme humaine pour un bonheur éternel. Et le monde invisible n'est pas un monde lointain et sans rapport avec celui-ci, mais il le pénètre à fond et le remplit tout entier, sans en être rempli lui-même ; il le déborde pour ainsi dire de toutes parts. Dieu d'abord est présent partout, et rien ne se fait qui ne soit prévu et permis par sa providence. Ensuite Dieu est le Père des esprits, dont la multitude est comparée, dans les saintes Ecritures,

à celle des astres qui remplissent le ciel matériel. « J'ai vu, dit le prophète Daniel, qui se refuse à les compter, qu'un million d'anges le servaient, et que mille millions assistaient devent lui (1). » Les anges, en effet, sont les ministres ordinaires et extraordinaires de la Providence, qui veille sur toutes choses et en particulier sur nous. Les astres du firmament agissent constamment sur notre globe, de la manière la plus intime, et l'on voudrait que Dieu, soleil de vérité, et les esprits qu'il a dispersés autour de lui comme des rayons de sa gloire, n'agissent pas sur les âmes? Les anges agissent donc sur l'esprit des hommes pour le bien ou pour le mal. Car, est-il besoin de le rappeler ? le monde angélique a été divisé par suite d'une révolte orgueilleuse et obstinée : d'un côté, les anges fidèles qui portent les âmes au bien et sont auprès d'elles les ministres de la céleste bonté ; de l'autre, les esprits de ténèbres, tentateurs de nos premiers parents, séducteurs éternels des âmes rachetées par le sang du Sauveur. L'expiation du Calvaire et le triomphe de Jésus-Christ sur la mort et le péché, au jour de sa résurrection, n'ont pas terminé cette guerre spirituelle. Elle se poursuit dans tous les siècles, toujours nouvelle, à mesure qu'arrivent sur le théâtre du combat les jeunes générations, toujours plus acharnée et plus gigantesque, jusqu'à cette victoire définitive qui ne sera remportée qu'à la fin des temps. En attendant, l'Eglise, guidée par Jésus-Christ, soutient tous les assauts de l'enfer ; les bons luttent contre les méchants, ou plutôt le bien lutte avec le mal.

Car le mal et le bien sont partout : le juste porte le mal en lui-même, il doit lutter contre ses passions et résister aux suggestions du démon ; et le méchant, malgré sa malice, porte en lui les principes du bien, il a sa conscience, il a le remords, il a certaines vertus naturelles, il a surtout le regard miséricordieux du Sauveur sur toutes les âmes, il a les prières de ses amis, les inspirations de son bon

(1) Daniel, VII, 10.

ange, et il ne tient qu'à lui, même au dernier jour de sa vie, de devenir un saint. C'est donc la lutte du bien contre le mal, plutôt que celle des bons contre les méchants. C'est ici une lutte de principes et non pas une lutte de personnes ; et c'est pourquoi nous luttons sans haine, avec charité, avec amour, cherchant moins à vaincre nos ennemis qu'à nous vaincre nous-mêmes et à faire triompher la paix.

Mais cette lutte formidable, dont l'histoire de ce siècle ne marque qu'un instant, n'est si grande que parce que c'est là lutte de Dieu lui-même : « *prælia Domini* (1). » C'est lui-même qui inspire toutes les vertus, tous les actes héroïques; c'est sa grâce qui, sans violenter la liberté, la rend si forte et invincible. Non, l'on n'expliquera jamais l'héroïsme de nos martyrs, la sagesse de nos pontifes, la grandeur morale de nos saints, la charité évangélique de la vierge et de la femme chrétiennes sans la grâce de Dieu. Cette manne céleste nous vient par le ministère des anges; elle s'augmente de tous les mérites et de tous les suffrages des saints. Il y a une communion intime et perpétuelle qui réunit, de l'extrémité du monde visible à l'extrémité de l'autre, tous les enfants de Dieu : la mort même ne les sépare pas. Il y a un concert de prières qui s'élève de la terre au ciel et assure le secours : la prière monte et l'inspiration, la lumière et la force descendent. Tel est le spectacle magnifique et consolant que la foi découvre à nos yeux.

Comme contraste à cette alliance de toutes les bonnes volontés, il y a la conspiration des esprits de ténèbres et des volontés perverses. L'armée du mal ne cesse de combattre et de se recruter : elle est servie par les passions déréglées, par l'orgueil ou la vanité des uns, la sensualité des autres, l'ambition de plusieurs, l'égoïsme d'un si grand nombre; elle a surtout la complicité des mauvais anges, inspirateurs d'entreprises ténébreuses. Prenons garde ici à

(1) I Reg., xxv, 28.

ne rien exagérer, mais gardons-nous aussi de diminuer les vérités de la foi. Nous ne prétendons pas que les anges interviennent constamment et miraculeusement dans la lutte qui se livre sur la terre entre le bien et le mal, ni qu'ils substituent leur action à celle des hommes. La liberté humaine reste entière, mais elle n'exclut pas l'influence habituelle ni l'intervention extraordinaire d'êtres supérieurs. Cette influence habituelle n'a rien de miraculeux ; elle est plutôt dans l'ordre naturel des choses, car le monde spirituel et le monde matériel ne font qu'un à certains égards et leurs destinées sont étroitement associées. De plus, il y a des interventions extraordinaires et vraiment surhumaines des esprits dans ce monde, comme le prouvent, d'une part, nombre de faits relatés dans les Ecritures et dans les annales de l'Eglise, et, d'autre part, les obsessions, les possessions et autres faits diaboliques parfaitement constatés. Rejeter indistinctement tous les faits merveilleux dans le domaine de la légende, c'est faire preuve de peu de foi autant que d'ignorance, c'est accuser l'Eglise elle-même, qui applique les sacrements et récite chaque jour des formules d'exorcismes, c'est enfin, sous prétexte d'éviter la crédulité, tomber dans le scepticisme historique.

Aussi, après avoir invoqué la théologie, nous invoquerons l'histoire. Elle ne peut s'expliquer sans le surhumain et le miracle. Faisons la part aussi grande qu'il le faut à l'imagination des poètes, à la supercherie des politiques, à la crédulité des peuples. Sans doute, les prêtres des fausses religions ont pu tromper leurs fidèles et se duper eux-mêmes ; mais le paganisme, le bouddhisme et tant d'autres sectes reposent sur quelques vérités. Les sybilles, les pythonisses, les devins ont eu commerce plus d'une fois avec les esprits et disposé de connaissances surhumaines.

En tout cas, l'histoire la plus authentique ne permet pas de douter des rapports miraculeux de Dieu avec son peuple choisi. Moïse confond les magiciens de l'Egypte. Au Sinaï, le surnaturel éclate, le miracle fait irruption ; avec les prophètes, il traverse toute l'ancienne loi. Au jour de l'Incarnation,le ciel s'entr'ouvre de nouveau et il en descend des

splendeurs qui ne s'éteindront jamais. L'enfer est vaincu et le démon s'enfuit devant le Fils de Dieu et ses apôtres. L'Evangile est un tissu de miracles. Ils apparaissent plus ou moins pressés dans toute l'histoire de l'Eglise, comme ces archipels ou ces îlots perdus au milieu de l'océan, mais qui rappellent que l'océan, malgré son étendue et sa profondeur inconnues, repose dans les entrailles de la terre. Ainsi le monde visible où nous sommes plongés, repose dans le monde invisible et divin, qui émerge çà et là et nous empêche d'oublier sa présence ; ainsi tout s'agite entre les mains de Dieu et sous la matière, qui nous aveugle, il y a toujours en quelque façon l'esprit.

Sans doute il faut se garder des entraînements de l'imagination. C'est elle qui a créé, chez les peuples enfants, les superstitions et les mythes. Mais entre la crédulité puérile et l'incrédulité absurde il y a un juste milieu. Nous soutenons seulement que l'histoire ne nous permet pas de rejeter en bloc le surhumain, le miraculeux et le surnaturel. Cela nous suffit.

D'ailleurs, nous en appelons maintenant à des sciences d'expérience et de pure raison, qui nous garderont assez contre la crédulité. Pour confondre l'incrédulité, il suffit d'invoquer la théologie et l'histoire ; contre la crédulité, il convient de faire appel à la philosophie et aux sciences naturelles. Cette différence nous explique pourquoi, dans les temps anciens, on a péché surtout par crédulité et superstition, tandis qu'aujourd'hui on pèche surtout par incrédulité : c'est qu'à la théologie et à une histoire imparfaite ont succédé la critique et la science expérimentale. Or il importe de ne pas les séparer.

Que nous enseigne donc la philosophie et en particulier la psychologie ? Elle confirme d'abord les enseignements de la théologie. Il y a un Dieu, présent partout, qui est un pur esprit. La pensée n'est pas un accident de la matière, elle suppose une substance distincte, l'intelligence est immatérielle. Il peut donc y avoir et il y a, en effet, un monde spirituel, un monde invisible. Les âmes humaines sont immortelles, elles ne périssent pas avec le corps. Ensuite

une philosophie rigoureuse, vraiment scientifique, nous empêche de croire à la préexistence des âmes et de leur attribuer après la mort un rôle qui n'est pas le leur; elle ferme la porte aux superstitions platoniciennes, aux rêveries de la métempsycose, au mysticisme effréné de l'école d'Alexandrie et au spiritisme antichrétien de ces derniers temps. L'âme est la forme du corps, c'est-à-dire qu'elle forme avec lui un composé naturel ; elle n'agit naturellement dans ce monde qu'avec le corps et par le moyen des organes. C'est donc une chimère de supposer que l'âme, avant cette vie, habitait des mondes éloignés et supérieurs, dont elle aurait perdu le souvenir; c'est une chimère de supposer que l'âme, à l'aide de certains procédés, puisse recouvrer une science merveilleuse, pénétrer l'avenir, découvrir des mystères, jouir de nouveaux sens, lire à travers les corps opaques, etc.; c'est une chimère de supposer que l'âme retrouve pendant le sommeil une certaine liberté absolue, qu'elle puisse quitter son propre corps, agir à distance, etc.; enfin c'est une chimère de supposer que les âmes des défunts, en vertu de leur propre nature, puissent se manifester aux vivants. Est-ce à dire qu'elles soient sans relation avec nous ? A Dieu ne plaise ! Mais si elles agissent elles-mêmes sur la terre, ce n'est qu'en vertu d'une disposition spéciale, miraculeuse de Dieu (1).

Tels sont les enseignements certains d'une philosophie chrétienne aussi sévère qu'elle est hardie, aussi croyante qu'elle est scientifique : j'ai nommé la scolastique.

(1) C'est une doctrine des mieux établies par l'Ecole. Voir par exemple la *Somme théol.* de S. Thomas, 1ª, q. 108, a. 7 : « Ad secundum dicendum quod angeli, secundum naturæ ordinem medii sunt inter nos et Deum ; et ideo secundum legem communem per eos administrantur non solum res humanæ, sed etiam omnia corporalia. Homines autem sancti etiam post hanc vitam sunt ejusdem naturæ nobiscum; unde secundum legem communem non administrant humana, nec rebus vivorum intersunt, ut Augustinus dicit (*De cura pro mortuis agenda*, cap. 16, in princ.). Ex quadam speciali dispensatione interdum aliquibus sanctis conceditur, vel vivis, vel mortuis, hujusmodi officia exercere, vel miracula faciendo, vel dæmones arcendo, vel aliquid hujusmodi agendo, sicut Augustinus in eodem libro dicit (ibid.). »

Et maintenant, quelles lumières n'aurons-nous pas, si aux enseignements de cette philosophie nous joignons ceux de la science expérimentale et de la physiologie en particulier? Ces connaissances achèvent de nous renseigner sur la nature de l'homme, sur les rapports du physique et du moral, de l'intelligence avec la sensibilité. La pensée intellectuelle, certes, n'est pas la sensation, et la volonté raisonnable n'est pas le sentiment ni la passion; mais nous ne pouvons pas penser sans quelque image ou sans quelque sensation, et nous n'avons pas de volonté sans quelque sentiment; toute volonté provoque finalement une passion, et toute passion tend à devenir volontaire. Et parce que la sensibilité et la passion sont liées à des organes et s'exercent avec eux, il s'ensuit que notre vie raisonnable s'accompagne toujours d'un mouvement organique, si subtil qu'on le suppose. L'homme de génie s'élève aux plus hautes découvertes, et pendant qu'il déchire le voile de l'inconnu, un sang plus ardent vient battre ses tempes et allumer les feux brillants de son imagination. Le héros ou l'homme de caractère vole au combat ou maintient ses volontés malgré tout; mais il y a dans sa sensibilité et jusque dans ses organes une force physique sur laquelle s'appuie de quelque manière la force morale. Il a le cœur ferme et le cerveau bien organisé, celui que nulle émotion ne détourne de son devoir et de ses résolutions, qui, pendant une vie orageuse, poursuit l'accomplissement de ses desseins à travers tous les obstacles, malgré les défaillances de ceux qui devraient le seconder, et malgré ses propres découragements. Toujours le moral s'appuie sur le physique, toujours l'esprit s'appuie sur les sens, mais sans en être dominé. Exceptons, puisqu'il le faut, certaines maladies, certaines passions délirantes qui provoquent la folie et suppriment la liberté; mais, à l'état normal, l'esprit est maître de lui-même. Il est vrai qu'il doit se servir des sens et des organes, il ne peut rien sans eux; mais il lui reste de les fortifier par l'exercice et l'éducation, et de les diriger.

Pénétrons maintenant dans cet organisme indispensable

et compliqué, avec lequel l'âme la plus forte et la plus sage ne saurait trop compter. Le corps humain est un système d'organes, ou plutôt, un système de systèmes, tant la complexité est prodigieuse. Les os, les muscles, les vaisseaux, les nerfs forment autant de systèmes distincts, qui se combinent ensemble et se retrouvent dans la plupart des organes, si nombreux et si variés. Il faudrait un volume rien que pour analyser et décrire l'œil ou l'oreille, ou le cœur, ou n'importe quel organe. Or, tous sont reliés entre eux par le système nerveux, qui les centralise et paraît être le siège principal de la sensibilité. Des filets nerveux de plus en plus ténus enveloppent tout le corps et aboutissent au cerveau : les uns permettent de sentir; les autres, de se mouvoir.

Si nous souffrons à l'extrémité du corps, c'est que le nerf a été lésé et transmet l'impression au cerveau ; si le muscle du bras se rétracte subitement, c'est que le nerf l'excite et lui envoie comme une étincelle électrique ; si le bras est paralysé, c'est que le nerf ne peut plus transmettre l'excitation ou que le muscle ne peut plus la recevoir ; si le cœur précipite ses battements, c'est que les nerfs actionnent vivement les muscles du cœur. Le cerveau paraît être l'organe central et des sensations et des appétits : de là son extrême importance ; de là aussi la gravité des maladies qui l'affectent et leur caractère bizarre. Il est le siège des sens internes, qui concourent le mieux à l'exercice de la pensée : la mémoire et la conscience sensibles, l'imagination, sans lesquelles l'intelligence est désarmée. Le cerveau, avec ses millions de cellules et de fibres, est comme une bibliothèque et une galerie où se lisent, de quelque manière, toutes les paroles que nous avons entendues, où se retrouvent tous les tableaux que nous avons vus. Sans doute, nous avons oublié plus que nous n'avons retenu ; mais les mémoires les plus ingrates retiennent encore une masse de connaissances et de faits. Et puis, ce qu'on oublie maintenant, on se le rappellera peut-être tout à l'heure, ou plus tard, après dix ans, vingt ans, à travers une longue vie. Par contre, à la suite de divers accidents, il n'est pas

de souvenir tenace qui ne puisse disparaître ou s'altérer d'une façon bizarre. L'un perdra la mémoire des mots ; l'autre, la mémoire des choses ; un autre perdra tout souvenir et recommencera, semble-t-il, une vie nouvelle. Alors, il se produira comme deux états de vie successifs, comme deux *moi* n'ayant, pour ainsi dire, rien de commun entre eux.

Tous ces phénomènes et autres semblables s'expliquent par quelque dérangement dans le jeu des organes. Le mécanisme du corps humain est si compliqué et si délicat, qu'on peut s'attendre, en cas de désordre grave, aux effets les plus surprenants. Songeons que tous les mécanismes les plus merveilleux de la science et des arts sont grossiers en comparaison : ils se retrouvent tous à la fois dans le corps humain, et d'une manière supérieure. Il ne suffit pas de dire, avec Bossuet, que l'âpre-artère est une espèce de flûte douce, que la langue est un archet, que l'œil a ses humeurs et son cristallin, où les réfractions se ménagent avec plus d'art que dans les verres les mieux taillés, que l'oreille a son tambour, que les vaisseaux ont leurs soupapes, que les os et les muscles ont leurs poulies et leurs leviers, etc. (1). Il faut ajouter à l'énumération tous les instruments inventés depuis et tous ceux qui pourront l'être à l'avenir : téléphone, phonographe, etc. Il faut dire que les nerfs sont des réseaux de fils télégraphiques, portant dans tous les sens mille nouvelles, qui s'entre-croisent et qui s'enregistrent sans confusion. Des fluides nerveux ou autres circulent sans cesse, comme le prouve notamment l'action de l'aimant dans certaines expériences d'hypnotisme.

Pour toutes ces raisons, il ne faut s'étonner qu'à demi en présence de certaines phénomènes ; on ne doit pas affirmer à la légère l'action de causes surhumaines. Et cependant, tout en nous garantissant contre la crédulité par cette sage réserve, n'oublions pas que certains phénomènes, naturels en eux-mêmes, c'est-à-dire possibles à la nature,

(1) *Connaissance de Dieu et de soi-même.*

peuvent avoir exceptionnellement pour cause des agents spirituels. Telle guérison ou telle maladie, naturelle d'ailleurs, peut être produite par un ange ou par un mauvais esprit ; de même que tel songe, qui peut s'expliquer à la rigueur comme les autres, peut avoir pour origine d'autres influences. Le plus sage dans bien des cas, c'est de suspendre son jugement, c'est d'avoir toujours l'œil fixé sur les circonstances morales qui peuvent nous donner l'éveil et diriger notre conduite.

Et maintenant venons à l'examen des principaux faits.

III

Il en est qui, bien que fort curieux et extraordinaires, ne doivent pas nous retenir longtemps, car il est facile de les expliquer de quelque manière, après les considérations précédentes. Tels sont les songes, si nous en exceptons quelques-uns, et surtout les songes prophétiques ; telles sont, en général, les hallucinations. Qui n'a pas éprouvé la force de l'imagination, et que ne peut-elle pas produire, surtout pendant le sommeil et chez des sujets maladifs, impressionnables à l'excès ? A ces phénomènes il faut joindre ceux du somnambulisme naturel. Pendant le sommeil normal et complet, tous les sens sont liés et l'esprit repose avec les organes ; mais il arrive souvent que certains sens reprennent leur activité et sont d'autant plus excitables que les autres sont mieux endormis. Le somnambule est un homme incomplet, qui manque de plusieurs sens, mais qui peut être supérieurement doué quant aux autres ; sa mémoire des lieux peut être prodigieuse ; son imagination, fort vive, de même que la vue, l'ouïe, le tact, le sens musculaire. Ainsi s'expliquent, plus ou moins heureusement, les phénomènes du somnambulisme naturel.

C'est le même jugement que nous porterons sur l'hypnose en général, car elle est un sommeil ; or, le sommeil est plus ou moins profond, plus ou moins complet ; il est total ou partiel, il peut affecter tels ou tels sens, il jette l'âme dans un état extraordinaire. Le cerveau plongé dans

l'hypnose est comme un mécanisme dont plusieurs rouages seraient empêchés, mais dont les autres seraient forcés, au risque de se rompre. Supposons une horloge dont le balancier est enlevé, les rouages tournent précipitammeut et l'aiguille est affolée sur le cadran. Ainsi en est-il du mécanisme humain, dans certains sommeils hypnotiques, dans certaines catalepsies. Dans la léthargie, au contraire, le mécanisme est comme arrêté.

Ce qui doit provoquer davantage notre étonnement, ce sont certains procédés d'hypnotisation. Comment se fait-il, par exemple, qu'on hypnotise profondément au moyen d'un geste, d'un regard, et qu'on puisse réveiller par des moyens non moins insignifiants ? Sans doute, l'imagination est bien puissante, surtout chez certains malades ; mais l'imagination est capricieuse, et comment peut-elle produire régulièrement un si grand effet ? sans compter qu'elle paraît n'être pour rien dans le réveil. De l'aveu des expérimentateurs, on peut, en moins de quinze secondes, hypnotiser une personne et la réveiller après lui avoir donné une suggestion (1). Comment de pareils faits, surtout quand ils passent en habitudes, n'exciteraient-ils pas nos méfiances ?

Mais c'est surtout la suggestion qui doit nous arrêter. Reconnaissons d'abord que beaucoup de suggestions s'expliquent assez bien par l'automatisme du sujet, ou par la force de son imagination et l'ascendant de l'opérateur. De ce nombre sont des suggestions de sentiments, de mouvements systématiques et d'hallucinations. On comprend que, dans certains cas, l'hypnotisé éprouve ce qu'on représente vivement à son imagination. On comprend aussi qu'il exécute ou achève certains mouvements commencés ou suggérés : on lui donne un parapluie, et il l'ouvre, etc. A l'état de veille, nous accomplissons nous-mêmes nombre

(1) « Nous avons observé que, *dans l'espace de quinze secondes*, nous pouvons endormir un de nos sujets en léthargie, produire le somnambulisme, lui donner une suggestion d'actes et le réveiller. » (Binet et Féré, *le Magnétisme animal*, p. 274.)

d'actes d'une manière automatique : nous continuons, sans y penser, une marche commencée, un travail entrepris ; nous écrivons une ligne, nous prononçons une phrase, en remarquant à peine les mots principaux. On comprend enfin que l'hypnotisé éprouve certains sentiments, si on lui donne les attitudes correspondantes. Il y a, en effet, un certain rapport, devenu plus ou moins organique, entre les attitudes et les sentiments. De là la nécessité de veiller sur ses attitudes, non seulement parce qu'elles sont des signes et des effets des états de l'âme, mais encore parce qu'elles provoquent ou favorisent ces états.

Mais les suggestions post-hypnotiques offrent déjà de sérieuses difficultés. On dit au sujet : « Vous verrez sur ce carton tel portrait ; » et, pendant plusieurs jours, le sujet voit, en effet, le portrait sur le carton, toutes les fois que le carton lui est présenté, alors même que le carton est confondu parmi d'autres cartons semblables. C'est en vain que l'on mêle les cartons, le sujet retrouve toujours celui du portrait et place toujours le portrait dans le sens voulu. Détail non moins remarquable : si le sujet regarde l'objet de ses hallucinations par l'un ou l'autre bout d'une lunette, il le voit plus grand ou plus petit, plus près ou plus loin, comme si l'objet était réel. Inutile d'apporter ici les explications qu'on cherche à donner de ces faits : ils n'en restent pas moins curieux, pour ne rien dire de plus.

Que dire maintenant des suggestions de cécité et de paralysie systématiques ? On dit à la personne hypnotisée : « Vous ne pourrez pas écrire ; » et elle ne peut pas écrire, bien que ses doigts puissent coudre et tricoter : — « Vous ne pourrez pas écrire votre nom ; » et elle ne peut pas écrire son nom, bien qu'elle puisse écrire tous les autres : — « Vous ne pourrez pas écrire telle lettre ; » et elle ne peut pas écrire telle lettre, alors qu'elle forme bien toutes les autres. Des exemples de cécité suggérée sont plus curieux encore. On dit à l'hypnotisée : « Vous ne verrez plus M. X. ; » et elle ne le voit plus ; et si M. X. met son chapeau sur la tête, l'hypnotisée voit le chapeau sans voir la personne ; et si M. X. prend son manteau, elle voit le manteau en

l'air, et se demande comment tout cela peut tenir ; et si M. X. remue les chaises et les meubles, elle voit les objets changer de place, sans voir celui qui les remue, etc. (1). On expliquera tous ces faits par l'imagination qui, tour à tour, supprime ou supplée les perceptions extérieures. Cela est vrai, sans doute, jusqu'à un certain point ; et, puisque nous avons affaire ici à des malades chez lesquelles le système nerveux est affolé, nous n'insistons pas outre mesure. Cependant, la précision et la régularité avec lesquelles s'accomplissent certaines suggestions peuvent exciter de légitimes méfiances.

Et maintenant comment expliquer les suggestions d'ordres à accomplir ? On dit à l'hypnotisée : « A votre réveil vous frapperez M. X. de ce poignard, » et on lui met entre les mains une lame de carton. A son réveil elle frappe sans hésiter avec une énergie et une précision effrayantes. Si on lui demande la cause de ce crime, elle en invoque d'imaginaires, comme pour se justifier. Ou bien on lui dira de voler le mouchoir, ou le porte-monnaie, ou la montre de M. X. ; et elle volera l'objet désigné, en imaginant d'elle-même tel ou tel expédient : ce qui montre très bien que, tout en étant sous l'empire d'autrui, elle garde cependant une certaine initiative... Dans tous ces faits, maintenant indéniables, et qui commencent à inquiéter l'opinion publique et même les Etats (2), il y a plusieurs choses à relever. C'est d'abord cet empire sur les volontés, cette sorte de possession d'une personne par une autre. L'incrédulité avait nié et tourné en ridicule les cas d'obsession et de possession diaboliques ; et voilà que le positivisme constate l'obsession et même la possession de l'hypnotisée par l'hypnotiseur. C'est à ce point que celui-ci peut exercer un pouvoir exclusif sur son sujet et prêter même ce pou-

(1) Voir *le Magnétisme animal*, p. 228, etc.

(2) On sait que le canton de Vaud et la municipalité de Milan ont interdit les manœuvres auxquelles se livrent les hypnotiseurs de théâtre. Il est question de demander au Parlement français de semblables mesures préventives.

voir à autrui. Souvent le sujet est incapable de résister. D'autres fois l'influence de la suggestion ne dépasse pas les bornes de l'obsession.

Cela résulte clairement de l'expérience suivante, que nous n'avons pas lieu de suspecter. Deux opérateurs italiens, MM. Bianchi et Sommer, hypnotisent un de leurs sujets, Mlle X., qui, avant de se laisser endormir, se promet secrètement de ne point s'expliquer sur un certain sujet. On lui demande, une fois qu'elle est endormie, si elle pense à quelque chose. - Oui, répond-elle, j'ai des idées. — Révélez-les. — Je ne puis, je ne dois. Après avoir usé vainement de toutes les insinuations, on lui ordonne vivement de révéler sa pensée, en ajoutant qu'elle ne peut avoir de volonté propre. Refus absolu. On se décide à lui appliquer l'aimant au front. Alors la malade de porter bientôt la main au front et de s'écrier : « Mon Dieu ! .... oh ! quelle douleur ! Mais vous m'avez fait sortir du sang. » Et les mains se portent au front comme pour essuyer le sang, et la malade regarde ses mains comme si elle voyait du sang. Cependant l'opérateur réitère ses ordres. Alors la malheureuse (et pourquoi ne lui donnerai-je pas ce nom ?), toujours obstinée dans son refus, éprouve une émotion si forte qu'elle se réveille brisée par cette épreuve et vivement irritée contre ses bourreaux. Depuis lors elle n'a plus consenti à se laisser endormir (1). Le fait est remarquable à plusieurs égards ; il met en évidence la distinction de l'obsession et de la possession, le rôle du consentement et la force de la volonté.

Nous avons hâte d'en venir à des faits plus extraordinaires encore, à ceux de suggestion mentale et à distance (2).

(1) Voir la *Revue phil.* Février 1887.

(2) Nous ne faisons que relater des faits attestés par des hommes sérieux, par des savants, dans des revues ou des ouvrages scientifiques. Plusieurs nient encore absolument la réalité de la suggestion purement mentale, et surtout de la suggestion mentale à distance, mais cette négation paraît devenir de plus en plus difficile à soutenir; si nous évitons d'être trop crédule, ce n'est pas pour tomber dans le scepticisme. Quant à la possibilité absolue, miraculeuse ou autre, de

Dans une chambre une personne est plongée dans l'hypnose, demi-couchée sur un canapé. L'opérateur se tient à quatre mètres de distance, en dehors du champ visuel de la malade; il est résolu à tenter une expérience de suggestion mentale; toutes les précautions ont été prises pour qu'il n'y ait aucune supercherie, aucune circonstance de nature à duper l'opérateur. Assis, tête baissée, tout le corps immobile, sauf la main droite, qui simule l'écriture, le visage caché par la main gauche, dont il écarte légèrement les doigts pour observer la malade, il lui commande de lever la main droite et concentre toute sa pensée sur l'exécution de ce commandement. A la première minute, action nulle; à la deuxième, agitation dans la main droite de la malade; à la troisième, l'agitation augmente, la malade fronce les sourcils et lève la main droite qui retombe quelques secondes après. Or le même opérateur a obtenu par le même moyen que la malade se levât, allât au piano, prît une boîte, allumât une allumette, etc. Les faits de ce genre, plus ou moins authentiques, sont si nombreux, qu'on ne les compte plus (1).

Autre expérience plus décisive encore. Un opérateur a déjà expérimenté cent fois son influence exceptionnelle sur une malade. Il lui ordonne mentalement, sans qu'elle puisse soupçonner ses intentions, de venir chez lui à l'instant. Et dans ce moment même, pendant qu'il concentre sa pensée et sa volonté sur cet ordre, elle est prise de sommeil hypnotique, elle sort les yeux fermés, évite les rues trop fréquentées, parcourt un espace de cinq cents mètres et vient se laisser choir dans un fauteuil de la chambre de l'opérateur (2).

la suggestion mentale et de la communication purement spirituelle des âmes, elle n'est pas douteuse, si l'on a égard aux principes de théologie que nous avons rappelés.

(1) V. la *Revue phil.* Août 1886. Depuis lors M. Ochorowicz a publié un ouvrage considérable sur la *Suggestion mentale.*

(2) V. *Deuxième note* de M. Pierre Janet sur le sommeil provoqué à distance et la suggestion mentale pendant l'état somnambulique (*Revue phil.* Août 1886).

Ici nous avons beau recourir à tous les principes scientifiques rappelés tout à l'heure, nous demeurons confondu. On a cherché et l'on cherche des explications naturelles; matérialistes et spiritualistes s'y sont essayés : aucun n'a rien fourni de plausible. Il faut rejeter absolument l'hypothèse d'une âme agissant à distance. D'ailleurs les expérimentateurs, positivistes pour la plupart, ne tiennent nul compte de la spiritualité de l'âme. On a essayé de supposer que toute pensée est accompagnée d'une parole intérieure, et que cette parole, qui ne peut s'entendre à l'état normal, peut être entendue par l'hypnotisée, dont l'ouïe est d'une extrême acuité. Mais premièrement il est faux que toute pensée soit accompagnée d'une parole imaginée ; ensuite il n'est pas croyable que cette parole soit entendue, surtout à une distance considérable et à travers les quartiers d'une ville.

On a encore essayé de dire, et cette explication est plus générale que la précédente, que toute pensée est accompagnée d'un mouvement cérébral particulier, et que ce mouvement, d'autant plus pénétrant qu'il est plus subtil, peut se transmettre à d'autres cerveaux et y provoquer les mêmes idées. On fait remarquer, à cet effet, que tous les sentiments sont contagieux : la peur, la joie, la tristesse, etc. Pourquoi n'en serait-il pas de même des idées ? — Mais on ne conçoit pas qu'un mouvement purement cérébral, et partant mécanique, puisse se dégager si bien de tous les autres qu'il se communique seul, et à distance, et avec cette précision. Sans compter qu'il y a ici non seulement communication de pensée, mais encore imposition de volonté. Et puis il paraît que si toute pensée est associée à un mouvement cérébral, aucune, surtout aucune pensée complexe, n'est liée à tel mouvement déterminé. Mais, ainsi que les mêmes idées peuvent être présentées sous différentes images, être exprimées en différentes langues et par différents gestes, ainsi peuvent-elles être associées à divers mouvements cérébraux.

La théorie de Rambosson sur laquelle s'appuie M. Naville est certainement ingénieuse, mais, alors même qu'elle

serait plausible, elle serait ici insuffisante. En supposant même qu'à l'état de nature parfaite toutes les pensées de l'homme correspondissent naturellement à des paroles et à des gestes déterminés, si bien qu'il ne serait pas nécessaire d'apprendre à parler, pas plus qu'il n'est nécessaire d'apprendre le sens d'un cri de douleur et de certains gestes, cependant, il est certain que, à l'état actuel, tous les signes, hormis les signes élémentaires, sont plus ou moins conventionnels, et ont besoin d'interprétation. Il faudra donc non seulement percevoir ce mouvement cérébral, à une distance souvent considérable, ce qui est incroyable, mais encore l'interpréter, sans avoir appris cette interprétation. Autant vaudrait supposer qu'un homme illettré peut lire du grec à une distance indéfinie et en entendre le sens, ou bien que l'on peut comprendre le chinois, par ce seul fait qu'un fil télégraphique nous met en communication avec la Chine. Avouons que toutes ces explications sont vaines et que nous sommes en présence de l'inconnu et du mystère.

IV

Il est temps de finir. Si des conclusions précises et proprement scientifiques font trop défaut en cette matière, du moins il nous est déjà possible de tirer des conclusions morales et pratiques.

Parmi les phénomènes réputés hypnotiques, beaucoup s'expliquent plus ou moins bien par des causes naturelles; mais il en est beaucoup d'autres qui doivent exciter notre méfiance et alarmer notre religion : le chrétien ne saurait y participer sans imprudence.

En ce qui concerne les suggestions, nous n'hésitons pas à dire qu'un chrétien et même qu'un homme quelconque ne doit jamais abdiquer l'empire sur soi-même ni l'aliéner entre les mains de personne (1). Sa conduite serait particu-

(1) C'est dire que nous nous associons pleinement à cette vigoureuse protestation de M. A. Desjardins, à l'Académie des sciences morales et politiques : « L'hypnotisé n'a pas le droit de se laisser hyp-

lièrement condamnable, si ses mœurs étaient compromises, si celui à qui il se livre était capable d'en abuser.

Alors même que certaines pratiques de l'hypnotisme ne paraîtraient pas condamnables, il n'est pas permis de s'y livrer sans raisons suffisantes. Or ces raisons suffisantes, il ne paraît pas facile de les rencontrer, en dehors des hôpitaux où sont confinées certaines malades, qu'on ne saurait traiter d'ailleurs avec trop de prudence et de respect. Il est au moins étrange de voir des chrétiens éclairés se soumettre eux-mêmes ou soumettre les êtres qui leur sont le plus chers, des enfants, dont l'organisation est si délicate, à certaines pratiques, qui peuvent altérer leur sensibilité, troubler leur imagination, laisser le levain de certaines maladies ou d'autres désordres.

Nous savons bien qu'on a préconisé l'hypnotisme comme une ressource nouvelle et merveilleuse pour la médecine et la pédagogie; mais les bons effets de l'hypnotisme sont rares ou problématiques, tandis que les mauvais sont déjà nombreux et certains (1).

notiser. Il enfreint une loi élémentaire en se plaçant à la disposition absolue de l'hypnotisant. L'homme est-il ou n'est-il pas libre ? Je rougis de poser cette question devant vous. La liberté humaine est une vérité d'ordre psychologique. Nous nous voyons, nous nous sentons libres. C'est pourquoi la morale pure et la morale appliquée ont proscrit l'esclavage. Quoi ! nos lois, en haine de l'esclavage, défendent à l'homme d'engager à vie ses services ! Quoi ! cette forme de la servitude est proclamée dangereuse, immorale et contraire à l'ordre public ! Cependant, cet engagement n'enchaîne que le corps, et l'engagé conserve la libre disposition de sa personne morale. Que penser de la convention qui asservit à la fois le corps et l'âme et qui livre à un maître impitoyable et tout-puissant l'individu tout entier ? L'homme n'a pas le droit de se réduire à cette servitude, la plus dure et la plus honteuse de toutes les servitudes. Il n'a pas le droit d'abdiquer son humanité... Les pratiques de l'hypnotisme portant, s'il faut regarder comme acquis les résultats annoncés par un certain nombre de savants, cette atteinte profonde aux droits de l'humanité, doivent être signalées à la réprobation de tous les honnêtes gens. En les flétrissant devant l'Académie, je suis assuré de son suffrage. » (*Séances et Travaux de l'Académie*, novembre 1886, p. 695.)

(1) Voici une conclusion du docteur Gilles de la Tourette, dans *l'Hypnotisme et les états analogues au point de vue médico-légal :* « Les manœuvres (hypnotiques) ne devront donc être employées

Sans doute nous ne devons pas ici montrer une sévérité excessive, ni être soupçonneux à l'excès; il ne faut pas prendre ombrage de toutes les nouveautés, ni prodiguer les censures, ni donner un air tragique aux exercices et aux ébats les plus innocents. L'habileté des opérateurs, la supercherie des sujets, la crédulité ou la prévention du public expliquent bien des faits, qui ne sont merveilleux qu'en apparence; et certes il n'est pas défendu de prendre part à certains spectacles divertissants où le prestidigitateur semble s'arroger un pouvoir magique.

Mais il y a nombre de faits d'un caractère douteux et alarmant, auxquels le chrétien ne prendra aucune part. Garder toujours une intention droite; ne se fier qu'aux personnes sûres et n'agir qu'à bon escient; dans un doute sérieux, grave, s'abstenir: ce sont les règles dont il ne se départira jamais.

Car un chrétien ne peut oublier, si sa foi est éclairée et agissante, que le démon rôde sans cesse autour de lui, cherchant à l'attirer dans ses pièges, à le surprendre, à le tromper. « Mes frères, disait saint Pierre aux premiers chrétiens, soyez tempérants en tout et veillez, parce que votre ennemi, le diable, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer: résistez donc et soyez forts dans votre foi (1). »

Après cet avertissement du chef des Apôtres et du premier des papes, écoutons celui du saint et savant Léon XIII, qu'on n'accusera pas certes d'exagération. Il met chaque jour sur les lèvres du prêtre, après le saint sacrifice de la messe, des paroles analogues: « Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat; secourez-nous contre les malices et les embûches du diable. Que Dieu intervienne

comme moyen thérapeutique que pour la cure des accidents qui relèvent de cet état pathologique... et il est médicalement interdit, sous peine de voir se développer une foule d'accidents beaucoup plus graves que ceux qu'on entreprenait de guérir, d'hypnotiser les sujets ne présentant pas les symptômes de l'hystérie confirmée. » (PP. 280 et 297.)

(1) I *Petri*, v, 8, 9.

lui-même et lui commande : nous le demandons en suppliants. Et vous, prince de la milice céleste, rejetez dans l'enfer, par la vertu divine, Satan et les autres esprits mauvais qui errent dans le monde pour y perdre les âmes. Ainsi soit-il (1). » Sans doute l'Apôtre et le Saint-Père ont recours ici à quelques images ; mais comment ne pas les employer en parlant de réalités purement spirituelles ? Au fond, ces paroles sont théologiquement et scientifiquement vraies.

Espérons, en terminant, que Satan sera déjoué, et par ses propres ruses. Après avoir propagé l'esprit d'incrédulité, il forcera tous les esprits sincères qui nient encore la révélation chrétienne à s'incliner devant la réalité des faits diaboliques, et, en comparant ces faits avec le vrai miracle et toute l'histoire religieuse, ils diront comme les magiciens de l'Egypte : « Le doigt de Dieu est là ». Et ainsi l'incrédulité et la superstition auront contribué au triomphe de la foi.

Elie BLANC.

(1) On peut s'étonner ici que le démon ait encore tant de pouvoir dans le monde, après dix-huit siècles de christianisme. Mais il faut considérer que si le démon a perdu, en principe, tout pouvoir sur les âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, il le reprend de fait, dans la mesure où elles se séparent de Jésus-Christ et de son Eglise.

Lyon. — Typographie et stéréotypie VITTE ET PERRUSSEL, imprimeurs de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon, rue Condé, 30.

LA CONTROVERSE
ET
LE CONTEMPORAIN
REVUE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON
Avec le concours de nombreux Savants et Écrivains catholiques

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS PAR FASCICULES DE 10 FEUILLES IN-8

Les abonnements sont reçus au Secrétariat des Facultés catholiques, 25, *rue du Plat*,
Et à la librairie VITTE ET PERRUSSEL, *3, place Bellecour.*
Prix d'abonnement : **20 fr.**

Sommaires des quatre dernières livraisons.

JANVIER

A nos lecteurs.

Les dix premières années des Facultés catholiques de Lyon, par Mgr CARRA.

L'Authenticité du quatrième Evangile (*suite et fin*), par M. l'abbé FILLION.

La Persécution d'Aurélien, par M. Paul ALLARD.

L'Hérédité psychologique et la Liberté morale, par M. l'abbé Elie BLANC.

Lamartine, par M. Jean VAUDON.

Bibliographie. — Livres : *Introduction à l'étude des races humaines*, par M. de Quatrefages : HAMARD. — *La France juive devant l'opinion*, par M. E. Drumont : E. B. — *La Chaire française au moyen âge, spécialement au* XIIIe *siècle*, par M. Lecoy de la Marche : R. G. — *Dom François Régis, fondateur de la Trappe de Staouëli*, par M. l'abbé Bersange : J. SERRE. — *Introduction à l'Ecriture Sainte*, par M. KAULEN. — *Archéologie biblique*, par M. SCHEGG. — *Lettre de Frère Roderic :* R. P. BALME.

Revues : *Portraits de N.-S. J.-C.*, par M. William INGERSOLL. — *L'Histoire de Tanis*, par A.-B. EDWARDS. — *Charles VII et Jeanne d'Arc.*

FÉVRIER

Le cardinal Caverot, par M. Lucien BRUN, sénateur.

De la Crémation des corps au point de vue historique, hygiénique et religieux, par le R. P. DUMAS, S. J., doyen de la Faculté de théologie de Lyon.

Le Mouvement social, d'après les derniers Congrès catholiques de Breslau, de Liège, d'Angers, de Lille, par le R. P. DE PASCAL, missionnaire apostolique.

Les Guerres puniques, par M. LÉOTARD, doyen de la Faculté catholique des lettres de Lyon.

Le Protestantisme vu de Genève en 1886, par M. l'abbé DADOLLE, professeur d'apologétique.

La Persécution d'Aurélien (*suite et fin*), par M. Paul ALLARD.

Le Tour du monde en 33o jours. — L'Australie, par M. Ernest MICHEL.

Bibliographie. — Livres : *Les Saints Evangiles*, traduction nouvelle, par H. Lasserre : abbé FOUARD. — *Les temps évangéliques*, par le chanoine MÉMAIN. — *Précis d'Anthropologie*, par Hovelacque et Hervé : HAMARD. — *Le Spiritisme*, par le docteur Gibier : H. — *Mémoires d'Eustache Piémond*, par Brun-Durand : Albert DU BOYS. — *Mme de Chateaubriand :* ROUX, doyen hon. de la Faculté des lettres de Bordeaux

Revues : *Psaumes de la pénitence babyloniens :* E. J. — *La Liberté et l'Etat*, par le R. P. FORBES, S. J. — *La Décentralisation au moyen âge*, par H. Beaune : G. B. — *Discours sur les origines chrétiennes de la médecine,* prononcé par le docteur IMBERT-GOURBEYRE.

MARS

La Religion populaire de la Chine, par Mgr DE HARLEZ, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Les Phénomènes spirites, par le R. P. BELON, des FF. Prêcheurs.

Le Mouvement social, d'après les derniers Congrès catholiques de Breslau, de Liège, d'Angers, de Lille (*suite et fin*), par le R. P. DE PASCAL, missionnaire apostolique.

La Croix et le Crucifix, par M. Gustave CONTESTIN.

L'abbé Maury et Mirabeau, les luttes doctrinales à la Constituante, par Mgr RICARD.

Les conditions de l'Art à l'époque moderne, à propos d'un livre récent, par M. James CONDAMIN.

Bibliographie. — *La Stèle de Mésa :* E. JACQUIER. — *Vie du cardinal de Bonnechose*, par Mgr Besson, évêque de Nimes : Lucien CHOSSON. — *La Vie et la Pensée*, par M. Em. Burnouf : Elie BLANC. — *Du Beau et de la Pensée dans l'Histoire*, par M. Ch. Charaux : E. B. — *Etudes littéraires sur le XIXe siècle*, par Emile Faguet : Albert LEPITRE. — *Sommaires et généalogies.* — *La Divinité dans la religion chinoise.*

AVRIL

Une nouvelle contribution à l'histoire des Archives du Saint-Siège, par M. l'abbé Ernest ALLAIN, archiviste du diocèse de Bordeaux.

De la Crémation des corps, au point de vue historique, hygiénique et religieux (*suite et fin*), par le R. P. DUMAS, S. J., doyen de la Faculté de théologie de Lyon.

La Croix et le Crucifix (*suite et fin*), par M. Gustave CONTESTIN.

De l'Hypnotisme, par M. l'abbé Elie BLANC.

La Bourgeoisie française et la Révolution, par M. le comte E. DE BARTHÉLEMY.

La Nécropole de Trion et les dernières fouilles, par M. Alexandre POIDEBARD, avocat, professeur à la Faculté catholique de droit de Lyon.

Bibliographie. — *Impedimentorum matrimonii synopsis*, auctore Allègre : H. DUMAS. — *Histoire populaire de Bourgogne*, par M. J. Chaumont : LEPITRE. — *Vie et travaux d'Achard* : DEVAUX. — *Théa*, poème sur la vie chrétienne, par le R. P. Sernin-Marie DE SAINT-ANDRÉ. — *Preux et Jouvenceaux*, par LUCYAN. — *Craintes et Espérances*, par le R. P. DE ROCHEMURE. — *Accessus et recessus altaris.* — *Compendium ceremoniarum*, auctore M. HAUSHERR.

Lyon — Imprimerie VITTE ET PERRUSSEL, rue Condé, 3o.